

oeth ASSOCIATION OBJECTIF EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Forts de nos différences

Plus de 30 ans d'expérience du handicap au travail dans le secteur sanitaire, social et médico-social associatif.

Septembre 2026

L'association OETH accompagne depuis près de 35 ans les établissements du secteur sanitaire, social et médico-social associatif dans le développement d'une politique handicap de branche, ambitieuse et innovante.

Tout commence avec le premier accord handicap agréé de branche signé en 1991 par les fédérations d'employeurs et les organisations syndicales. Cet accord fondé sur le dialogue social, a permis de développer une véritable expertise sectorielle et des services spécifiques adaptés aux besoins des établissements.

Depuis le 1er janvier 2026, avec la fin de l'agrément de l'accord de branche, prévue par la loi de 2018, une nouvelle étape s'ouvre grâce à une convention triennale signée avec l'Agefiph pour la période 2026-2028. Ce nouveau cadre permet de poursuivre les actions engagées tout en intégrant le droit commun.

Aujourd'hui, l'association OETH continue d'accompagner près de 17 000 établissements et plus de 770 000 salariés à travers des services de conseil, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement au maintien dans l'emploi, avec toujours le même objectif : renforcer l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

oeth
ASSOCIATION
OBJECTIF EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

NOTRE MISSION

Proposer des solutions pour chaque situation individuelle.

Accompagner les organisations dans le déploiement d'une demarche globale et structurée.

NOTRE ATOUT

Des services sectoriels pour vous accompagner dans toutes vos démarches.

Un centre de ressources

Des outils ciblés et pratiques pour faciliter les démarches et guider au quotidien.

Des fiches et des guides pratiques, ainsi que des webinaires en libre accès, couvrent l'ensemble des thématiques et des besoins liés au handicap au travail : la déclaration OETH, le recrutement, le maintien dans l'emploi, le financement, la sensibilisation. Rendez-vous sur **oeth.org.**



Des conseils et des accompagnements dédiés

Un appui personnalisé pour identifier toutes les solutions adaptées à **chaque situation individuelle**

Après analyse du besoin, notre équipe vous propose les meilleures solutions pour répondre à la situation et vous oriente, si besoin, vers nos services, **les partenaires, les financeurs concernés (Agefiph et autres financeurs de droit commun)**. L'équipe est disponible via le formulaire de contact sur le site internet, et assure une permanence téléphonique tous les matins de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi.

Un accompagnement spécifique pour déployer **une démarche santé et handicap durable,** ajustée à chaque organisation.

Un accompagnement sur mesure pour promouvoir la santé au travail et l'emploi des personnes en situation de handicap. En partant de la réalité de chaque structure – sa taille, ses priorités, son projet associatif – un chargé de projets OETH aide à construire un plan d'actions personnalisé, réaliste et progressif. Et préconise les leviers adaptés : **formations, outils pratiques, aides financières...** avec une **expertise sectorielle** à chaque étape. Les entreprises intéressées sont invitées à contacter l'équipe via le formulaire de contact en ligne sur notre site**.**

Les aides financières (aides à la compensation du handicap et autres aides individuelles) relèvent désormais du catalogue Métodia de l'Agefiph. Leur instruction est opérée par les conseillers de agefiph

Un organisme de formation

Une formation professionnalisante des **référents handicap.**

La formation référent handicap permet d'acquérir les **notions fondamentales** pour orienter, informer et accompagner les différentes situations auxquelles sont confrontés les salariés qui ont un défi de santé. Elle donne les clés pour gérer le quotidien voire amorcer une démarche santé et handicap. Elle est proposée à distance via une plateforme d'enseignement. Elle est gratuite et spécifique aux besoins du secteur, avec des cas pratiques issus du terrain. Les inscriptions se font depuis le site internet.

Des formations thématiques en lien avec une démarche santé et handicap.

Dans le cadre d'une démarche santé et handicap, le chargé de projets **OETH** préconise des formations complémentaires sur le **recrutement,** le **maintien en emploi** et sur la formation d'un **réseau interne** de référents handicap.

Des dispositifs spécifiques aux besoins du secteur

OASISS Handicap prépare les personnes en situation de handicap aux métiers du secteur, favorisant leur embauche par les entreprises.

OASISS accompagne vers les métiers de l'intervention sociale et du soin des personnes en situation de handicap. Il combine un parcours personnalisé et des périodes d'immersion en milieu professionnel pour explorer les métiers, confirmer son projet et se préparer à intégrer une formation qualifiante.

Pour les entreprises, c'est un vivier de **compétences** pour préparer ses recrutements avec l'accueil d'un stagiaire ou le recrutement d'un alternant. Des aides financières sont mobilisables dans les deux cas.

Le dispositif, pensé par l'association OETH, est aujourd'hui porté en partenariat avec les centres de formation du réseau UNAFORIS. Pour plus d'informations, les coordonnées du **centre OASISS** le plus proche sont en ligne sur notre site internet.



Objectif Parcours Pro favorise **l'employabilité des salariés en situation ou en risque d'inaptitude.**

Objectif Parcours Pro propose un accompagnement sur mesure et modulaire pour soutenir les salariés confrontés à une problématique de maintien dans l'emploi.

Ce dispositif repose sur un **travail collaboratif** entre le salarié, l'employeur et une équipe pluridisciplinaire pour explorer toutes les pistes d'évolution professionnelle adaptées à la situation de chacun. Il est assuré par des **experts habilités par l'association OETH,** qui connaissent bien le secteur, ses métiers, et maîtrisent les dispositifs et les aides mobilisables localement.

Il s'adresse aux salariés du secteur **en poste ou en arrêt de travail,** concernés par l'obligation d'emploi ou en voie de l'être, en risque d'inaptitude, en situation d'inaptitude ou ayant des restrictions médicales.

Aide à la reconversion professionnelle pour financer les formations des salariés.

Un dispositif de financement dédié à la formation des salariés du secteur permet aux établissements de développer les compétences de leurs équipes sans mobiliser leur propre budget formation.

Mis en place dans le cadre d'un partenariat entre l'association OETH et l'OPCO Santé, et validé par la CPNE-FP de la Branche, ce dispositif repose sur une enveloppe spécifique financée par les fonds mutualisés de branche.

Il permet la prise en charge, jusqu'à **100 %**, de formations répondant aux besoins des établissements en matière de santé, de handicap et d'inclusion au travail, sans impact sur leur plan de développement des compétences.

Pour bénéficier de cette enveloppe dédiée, un échange préalable avec votre **gestionnaire conseil OETH** est nécessaire avant d'engager les démarches auprès de l'OPCO Santé.

héo santé est un **espace d'échange** et de ressources pour **concilier santé et vie professionnelle.**

Que l'on vive soi-même un défi de santé, ou que l'on souhaite mieux accompagner un collègue ou un membre de son équipe, héo santé est là pour tous les professionnels du secteur.

Concrètement sur héo santé, chacun peut prendre rendez-vous avec des patients partenaires qui eux même sont confrontés à un défi de santé, se sont formés pour écouter, conseiller, orienter les personnes qui font appel à eux. Dans un cadre neutre, confidentiel et bienveillant, ces échanges permettent de poser ses questions, mieux comprendre ce qu'on vit (ou ce que vit l'autre), et trouver des repères pour concilier santé et travail.

C'est aussi une **source d'information unique** et **pratique en ligne,** sous forme de fiches conseils, de témoignages et de webinaires réguliers. Et surtout, c'est **gratuit et confidentiel.**

Rendez-vous sur **heosante.org**



Un soutien dédié aux porteurs de projets pour favoriser l'innovation sectorielle.

Un appui opérationnel et financier apporté aux projets novateurs développés dans les entreprises relevant de l'accord.

L'objectif des appels à projets est double : **encourager et soutenir** la capacité d'innovation des entreprises relevant de l'accord sur les enjeux du handicap au travail et de la prévention et leur permettre de **développer des projets adaptés** à leurs besoins. Le process de candidature est présenté sur notre site internet et dans notre newsletter lors du lancement de l'appel début juillet.



Le programme Emploi, Santé et Handicap, en partenariat avec 21, l'accélérateur de la Croix-Rouge française, permet d'identifier des projets, de les accompagner dans leur croissance, de tester leur adaptation au secteur, puis de préparer leur déploiement.

Chaque année, une campagne d'appels à projets permet de faire émerger de **nouvelles solutions** répondant à des **besoins spécifiques du secteur.** Celles-ci soit prototypées ou expérimentées au sein d'établissements de la Croix-Rouge française, de Nexem et d'organisations relevant de l'accord handicap.

Lorsqu'une solution peut être transformée en service pour l'ensemble du secteur, l'association OETH en assure le déploiement, comme avec le dispositif héo santé.

Inscrivez-vous à la newsletter

Recevez les informations utiles, des exemples pratiques, des inspirations concrètes pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le secteur, et un appui à la DOETH.
Inscription sur **oeth.org**

Contactez-nous via notre formulaire de contact

Nos équipes sont à votre écoute et disponibles pour vous apporter une réponse ou un conseil rapidement sur toutes vos démarches.
Complétez le formulaire de contact depuis notre site internet **oeth.org**

oeth
ASSOCIATION
OBJECTIF EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

L'association OETH et l'Agefiph sont partenaires dans le cadre d'une convention conclue pour la période 2026-2028, afin de renforcer les solutions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur sanitaire, social et médico-social associatif.

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées